

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 01588

Numéro SIREN : 449 012 848

Nom ou dénomination : A SUPRANO ET FILS

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt 38153

A SUPRANO ET FILS

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 8 000 €

Siège social : 765 chemin du Littoral – Abattoirs de Saumaty - 13016 MARSEILLE

449 012 848 RCS MARSEILLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2018

SEPTIEME RESOLUTION - DECISION A PRENDRE QUANT AU RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'assemblée générale, constatant que les mandats de Monsieur Stéphane HOUENOUSSI, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Marc EYSSAUTIER, Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide :

- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Stéphane HOUENOUSSI et de nommer en remplacement en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, la société AUDITA - 25 Rue Sylvabelle - 13006 MARSEILLE représentée par Monsieur Jean-Marc EYSSAUTIER pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.
- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Marc EYSSAUTIER et de ne pas pourvoir à son remplacement conformément à l'article L823-1 du Code de commerce, modifié le 09 Décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION - POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original
Le Gérant : Christian SUPRANO

